

Synthèse du Comité syndical du SYTRAL du Jeudi 8 Juillet 2010

■ Sur proposition de Bernard Rivalta, président du SYTRAL, les membres du Comité Syndical viennent de se prononcer sur le choix du futur délégataire qui assurera la gestion du réseau TCL à compter du 1^{er} janvier 2011.

Au terme d'une procédure de mise en concurrence engagée depuis près de deux ans, le choix du SYTRAL s'est finalement porté sur l'offre du groupe KEOLIS, actuel délégataire.

En effet, cette offre est apparue la plus attractive au regard de l'ensemble des critères de choix fixés dans le dossier de consultation. L'objectif central de la nouvelle convention est de privilégier les clients du réseau, notamment en terme de qualité de service et d'information.

Par ailleurs, cette offre sur le plan financier était la mieux-disante.

Le futur contrat, d'une durée de six ans, devrait être signé avant la fin du mois de juillet.

■ **Tarifification intermodale – Approbation d'une convention avec la Région Rhône-Alpes, le SYTRAL et Saint-Etienne Métropole**

Depuis octobre 2007, un titre multimodal unique sur le support de la carte OÙRA permet la circulation sur le réseau TER et TCL.

En 2009, le principe d'un titre multimodal associant le réseau TER, le réseau TCL et le réseau STAS a été lancé. Il s'agit d'abonnements mensuels avec réduction pour les apprentis et étudiants de moins de 26 ans. Le prix est constitué par l'abonnement correspondant TER augmenté de 50% du prix des abonnements correspondants des deux réseaux urbains. Le support reste la carte OÙRA !

La mise en service de cette nouvelle tarification aura lieu au 1^{er} Septembre 2010 avec une mise en vente à partir du 20 Août 2010.

■ **Acceptation d'indemnisations d'assurances**

Le 30 Septembre 2009, le dépôt de Perrache a été détruit par un incendie. Après différentes expertises, le SYTRAL sera indemnisé à hauteur de 9,2 Millions d'euros pour la destruction des bâtiments, du matériel et des véhicules. 3 millions d'euros ont déjà été perçus à ce titre.

■ **Programmation de l'extension de la ligne de tramway T2 à Chassieu René Cassin**

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, le SYTRAL prévoit d'étendre la ligne de tramway T2 de Grange Blanche à Eurexpo pour permettre de relier le centre de Lyon à

l'entrée Ouest d'Eurexpo. Dans un souci de renforcement du maillage des réseaux de transports collectifs, il est prévu d'étendre cette extension encore plus loin, jusqu'à Chassieu / René Cassin. L'enveloppe prévisionnelle du projet s'élève à 27,5 millions d'euros pour 2300 mètres de ligne nouvelle.

■ **Ligne de tramway T4/Phase 2 – Acquisitions foncières**

Après la déclaration d'utilité publique de la deuxième phase du tramway T4 par le Préfet en 2009. Le SYTRAL acquiert progressivement les différentes parcelles qu'il devra occuper durant les travaux de manière temporaire ou définitive.

■ **Lignes C1/C2 – Convention avec la ville de Caluire-et-Cuire**

Dans le cadre du projet de prolongement des lignes C1 et C2, des ancrages sur le bâtiment « LE CORREGE I » étaient prévus. A la demande des copropriétaires, la commune a demandé au SYTRAL de remplacer ces ancrages destinés à soutenir les lignes aériennes par la mise en place de deux poteaux. Le budget prévu pour la réalisation est de 27 200€ HT, financé à hauteur de 22 200€ par la commune de Caluire-et-Cuire et de 5 000€ par le SYTRAL.

■ **Nouveau centre de bus Perrache**

L'actuel dépôt de bus de Perrache Cours Suchet est aujourd'hui saturé. La demande croissante en véhicules articulés et l'augmentation du nombre de véhicules à stocker amène le SYTRAL à investir dans un nouveau centre de bus. Le ministère de la Défense vend un terrain à bâtir de 8 000 m² à proximité, ce sera l'occasion de construire un centre de bus comprenant des ateliers, des bureaux, un remisage et des logements sociaux. Le cumul de ces surfaces par rapport à la taille du terrain amènera le SYTRAL à enfouir deux niveaux afin de préserver l'esthétisme du quartier. Les niveaux supérieurs pourraient accueillir des logements et des bureaux dans le respect des contraintes architecturales et techniques. Le budget prévisionnel de l'ensemble s'élève à 62 millions d'euros avant revente des droits à construire.

■ **Accès au réseau TCL – Renouvellement de la convention avec la ville de Lyon pour les polices municipales**

En Avril 2003, le SYTRAL a approuvé le principe de libre circulation des agents de la police municipale, nationale et de la gendarmerie. Fin juin 2010, la convention concernant la police municipale de Lyon est arrivée à terme. La Ville de Lyon demande donc au SYTRAL de reconduire cette convention comprenant la gratuité de 70 cartes Técély en faveur des agents de la police municipale.

■ **Réseau TCL – Fixation des amendes forfaitaires en cas d'infraction**

Les amendes forfaitaires, exigibles des voyageurs en situation irrégulière, sont légalement fixées à partir du module tarifaire de la RATP. Celui-ci ayant augmenté, il convient d'ajuster les amendes en cas d'infraction sur le réseau TCL. Une hausse de 1,50€ sur chaque contravention est à prévoir au 1^{er} Septembre 2010, les frais de dossier de 5€ restent inchangés.

■ **Partenariats**

Le Comité Syndical a approuvé les conventions de partenariat entre le SYTRAL et : Les Nuits de Fourvière, La Biennale de la Danse, Les Nuits Sonores, Les Assises Internationales du Roman et le Festival Woodstower.

■ **Prolongement de la Ligne de tramway T1 de Montrochet à Debourg : approbation du bilan de la concertation.**

Conduite entre le 29 mars et le 7 mai 2010 par le SYTRAL, la concertation publique d'extension de la ligne T1 à Debourg a mis en avant les points essentiels suivants pour la suite du projet :

Le Choix du tracé

Ce prolongement est une amorce du futur axe A7 inscrit au PDU et qui devrait à terme rejoindre la Doua.

L'ouvrage d'art et les modes doux

Le SYTRAL précise que le programme du pont a été réalisé en concertation avec l'ensemble des partenaires dont VNF et CNR. Le SYTRAL tiendra compte dans les études à venir de la continuité des pistes cyclables entre la rive droite et la rive gauche du pont. La plateforme restera circulaire pour les véhicules de secours (pompiers, SAMU).

Les stations et les aménagements urbains

Pour la poursuite des études, le SYTRAL envisage:

- la prédisposition de la station « Le Champ »
- la confirmation de la station « Musée des Confluences »
- la création de deux stations sur la rue Antonin Perrin et à proximité de la rue Marcel Mérieux
- la réalisation du nouveau terminus de T1 sur la place Simon Fryd et l'aménagement de l'espace public associé

L'emplacement définitif des stations sera précisé à l'issue des études préliminaires. L'accès aux berges côté Rive Gauche sera maintenu pour les usagers, modes doux, exploitants et services de secours.

Les correspondances des transports

La restructuration du réseau de surface tiendra compte de l'arrivée du prolongement de T1 à Debourg à l'horizon 2014.

L'implantation de la station « Le Champ » en lien avec la future halte ferroviaire sera arrêtée à l'issue des études préliminaires.

■ **LEOL – Lignes Express de l'Ouest Lyonnais : approbation du bilan de la concertation**

Conduite entre le 3 mai et le 28 mai 2010 par le SYTRAL, la première phase de concertation publique de LEOL a mis en avant quelques points essentiels pour la suite du projet :

- Prendre en compte l'inquiétude des riverains quant à l'impact du projet sur la qualité de vie des quartiers traversés, et concevoir avec eux un projet le plus acceptable possible et le plus respectueux de l'environnement
- Approfondir le travail avec la mairie de Francheville pour expliciter les contraintes inhérentes aux différents tracés et réduire celles du tracé SYTRAL,
- Poursuivre la prospection auprès des communes pour l'aménagement de parcs relais le long du tracé
- Poursuivre les réunions techniques de travail avec les mairies de Craponne et de Francheville et avec le Grand Lyon tout au long de la conception du projet,

■ **Extension de la ligne T3 pour la desserte du Grand Stade : approbation du bilan de la concertation**

Conduite entre le 23 avril et le 4 juin 2010 par le SYTRAL, la première phase de concertation publique d'extension de la ligne T3 pour la desserte du Grand Stade a mis en avant trois points essentiels pour la suite du projet :

- Confirmer la faisabilité de la desserte du Grand stade par l'extension de la ligne T3, constituant un des éléments du scénario d'accessibilité, sans dégrader l'offre commerciale offerte au travers des lignes T3 / Rhônexpress.
- Continuer à étudier précisément les impacts sur la circulation automobile et le fonctionnement des intersections barrières tout au long de la ligne en lien avec un plan de circulation adapté.
- Concevoir le projet pour qu'à terme il puisse être intégré dans une desserte plus globale de ce secteur en développement de l'agglomération.

■ **Aménagement de la ligne T3 pour faciliter l'exploitation commune de LEA (T3) / LESLYS (Rhônexpress) : approbation du bilan de la concertation**

Conduite entre le 23 avril et le 4 juin 2010 par le SYTRAL, la concertation publique sur le projet d'aménagement de la ligne T3 pour faciliter l'exploitation commune de LEA (T3) / LESLYS (Rhônexpress) a conduit le SYTRAL à préciser ses intentions :

Le projet d'aménagement à Part Dieu :

L'aménagement qui sera réalisé à Part-Dieu Sud (ou îlot Millon) a pour objectif premier de favoriser la meilleure organisation des lignes de tramway T3, T4 et Rhônexpress. L'emprise nécessaire au projet a été réduite au minimum afin de favoriser la création d'espaces verts.

Le débranchement de Meyzieu et la création d'un parc relais :

La création d'un nouveau parc relais répond à une demande forte des usagers du réseau TCL. Le parc relais actuel est chaque jour saturé rapidement. Des contraintes de sécurité évidente des usagers ont conduit le SYTRAL à proposer une station spécifique « parc relais étendu ». Ainsi, aucune traversée des voies par des piétons ne sera nécessaire. Le SYTRAL indique que des dessertes spécifiques pourraient être proposées au départ de ce nouveau parc-relais : direct Part-Dieu ou direct la Soie... Le fonctionnement de ce nouvel équipement permettra d'innover sur l'exploitation de la ligne T3

La création de deux quais à la Soie :

La création de deux quais à la Soie répond au besoin d'augmenter la fiabilité de la ligne T3. Elle permettra également la mise en place de services directs au Meyzieu – La Soie, sans perturber l'exploitation des lignes T3 et Rhônexpress.

Le SYTRAL confirme que la ligne T3 conservera bien son terminus en gare de Part-Dieu / Villette (les travaux de la ligne T4 en cours intègrent cette contrainte) et que l'exploitation de la ligne T3 avec d'éventuels services directs sera rendue possible.

L'ensemble des projets menés par le SYTRAL intègre la réalisation de pistes cyclables dans la mesure du possible. Le projet de création de nouveaux quais à la Soie n'entend pas remettre en cause la piste cyclable actuelle.

■ **Plan de Déplacements d'Entreprise – Approbation de conventions avec :**

- **l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse** (PDE 50 %) 270 salariés
- **l'association SMD (Service Maintien à Domicile)** qui absorbe l'association ASP qui bénéficiait d'une convention PDE résiliée.